

Bibliothèque numérique

medic@

Pons, Claude. Parallele des viperes & herbes lyonnoises, avec les viperes romaines, et herbes candiotes. Où est prouvé la theriaque, dispensée avec les viperes & herbes lyonnoises, n'avoir pas les vertus, ni les effects de la vraye theriaque, mais plustot d'un Diatessaron ...

Lyon : Scipion Jasserre, 1632.

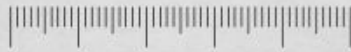
Cote : Bibliothèque de pharmacie RES 31596



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?pharma_res031596

2 vol. [Jacques Pann]

type
20



PARALLELE DES VIPERES

Res 31596

& herbes Lyonoises,

AVEC LES VIPERES
ROMAINES, ET HERBES
CANDIOTES.

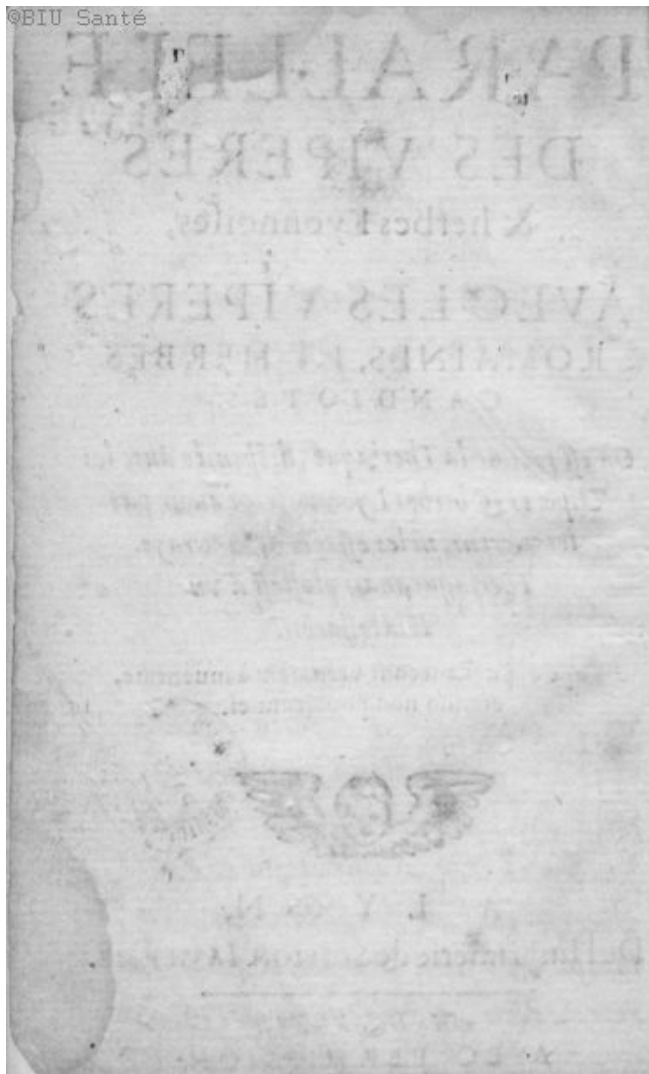
*Où est prouvé la Theriaque, dispensée avec les
Viperes & herbes Lyonoises, n'auoir pas
les vertus, ni les effets de la vraye
Theriaque, mais plusost d'un
Diateffaron.*

Sæpe expugnauerunt veritatem à iuuentute,
etenim non potuerunt ei.



A LYON,
De l'Imprimerie de SCIPION IASSERME.

M. DC. XXXII.
AVEC PERMISSION.





A MESSIRE,

MESSIRE

CLAVDE PELOI,

Seigneur de Sandal, & Pont-David, Cheualier, Conseiller du Roy, Tresorier General de France, en la Generalité de Lyon, Preuost des marchands.



A verité (Monsieur) par l'artifice de certains Pseudo-Galenistes & Hermaphrodites du temps, n'ayant peu auoir aucune retraite en la maison de Dieu, ie

A 2

voss

4
vous la presente, comme suppliante,
afin qu'elle trouue dans l'appuy de
vostre auētorité son azyle. J'ay ta-
ché pour la maintenir, de ietter de sa
semence dans les esprits de ceux qui
par leur qualité, & par leur merite,
pouuoient estre ses protecteurs, & ses
hostes. Mais des vns ayant esté le
cœur preoccupé, ils sont deuenus
pierreux, & le grain n'a peu germer.
Autres ont esté enuironnés d'espi-
nes, intrigues de ce monde, qui l'ont
suffoqué en sa naissance, ou bien les
oiseaux du ciel qui sont les complai-
sans de ce siecle, sont venus, &
l'ayant trouuée respandue & aban-
donnée sur le chemin, l'ont deuorée, &
peu ont esté susceptibles de la retenir
& la produire en sa parfaite matu-
rité: & c'est ce qui m'occasionne vous
offrir sa defence escrite, pour obliger
le

le vulgaire à recognoître, sous l'abri de vostre illustre Nom, que tant s'en faut que la Theriaque faite avec les Viperes, & herbes de ce païs, aye les vertus assignées par Galie, & qu'elle soit meilleure que celle qui est dispensée avec les Viperes Romaines, & les herbes Candiotes, qu'au contraire elle ne produit non plus d'effect qu'un Diatessaron. Vous pouués donc (Monsieur) retrancher cet abus, & ne permettre doreseuuant aucune dispensation de Theriaque, sinon celle qui sera sans substitués; & le peuple, à la conseruation duquel vous avez pris soin de veiller, esclancera au ciel les benedictions accoustumées de donner par les Israélites à leurs bienfacteurs, Que l'Eternel vous rende vostre œuure, & soit vostre loyer, qu'il vous benie

es vous garde, esleue es face reluire
sa face sur vous. Et de la generation
que le Tout-puissant vous à donné,
vostre Maison soit ornée comme
une vigne planteuse de ses pam-
pres, es comme vn Oliuier fructueux
de ses nouveaux surgeons. Qu'on
vous aduoie en la conduite d'une
police de Ville, vn Moysse, en Zele, vn
Dauid; en prudence, vn Salomon:
es qu'on publie de vous, quia co-
medisti butyrum & mel, sciuiti
reprobare malum, & eligere bo-
num, es cependant i aplaudiray à
ces acclamations populaires, faisant
vœu de viure le reste de mes iours,

Vostre tres-humble & obeissant
seruiteur,

C. PONS D. M.



PARALLELE
DES VIPERES
& herbes Lyonnoises, avec
les Viperes Romaines, & her-
bes Candiotes.

P R Æ F A C E.

L'EXCELLENCE & l'uti-
lité de la Theriaque, dis-
pensée selon l'ancienne
description d'Androma-
chus, se remarque par ce passage de
Galien à Pamphilian, chap. 2. où il dit,
Que si cet Antidote n'auoit que cette
vertu de guerir & preseruer des mor-
sures des Serpens, & du poison; veu
que ces accidens sont rars, elle res-
semble

sembleroit à quelque précieux meuble qu'on laisseroit consumer de vicillesse, auant que l'occasion se presentast de s'en seruir : mais qu'outre les susdites facultés, elle conserue vne verte vicillesse, vne longue vie, les sens alegres & entiers, vne santé stable, & ne nous deliure pas seulement des maladies presentes, mais nous preserue aussi des futures : & il donne la raison, en ce qu'elle purifie le sang, non pas en euacuant, mais en surmontant par sa vertu la mauuaise qualité d'iceluy, la rendant amie, d'ennemie qu'elle estoit à nostre vie.

Ce que recognoissans Messieurs les Recteurs de l'Hostel Dieu du Pont du Rhosne de Lyon, desireux de la santé publique, premeditoient de dispenser la Theriaque avec les Viperes Romaines & herbes Candiotes, sans aucuns substitus, conformément à l'ancienne formule laissée par Galien

lien au liure 1. des Antidotes. Mais ce
genereux dessein est auorté par la bri-
gue de certains intereſſés, qui apre-
hendans voir le negoce de leurs Tro-
chisques de Viperes, & en suite leur
Theriaque (qui n'est, pour dire laco-
niquement, qu'un Diateſſaron en ef-
fect) au deſcry & au rabais ſi Meſſieurs
les Recteurs de l'Hoſtel Dieu ſe ſer-
uoiet d'autres trochisques que des Vi-
peres de Lyon, & diſpenſoient vne
Theriaque avec des medicamens plus
excellens, que ceux qu'ils emploient
ordinairement, ont ſi puisſamment
roidi leurs eſprits, qu'à la fin ils ont ob-
tenu cet aſcendant ſur la volonté de la
plus grande partie de ces Meſſieurs,
que de leur faire croire que la Theria-
que ſeroit du moins auſſi bonne, ſi elle
eſtoit compoſée des Viperes & herbes
Lyonnoïſes, qu'avec les Viperes Ro-
maines, ou de ſemblable climat, & les
herbes Candiotes, nonobſtât pluſieurs

B remon

remonstrances, & raisons que i'aye sceu alleguer au contraire, lesquelles ayans apperceu, combien que ie les presentasse avec humble affection de la main droite: neantmoins ont esté receües de la gauche avec mespris. Sur quoy les chiens gardiens du Capitole, & depositaires des secrets d'Esculape, n'ont osé abayer (de crainte ie dirois, si mon genie estoit satyrique, de perdre leur curée) l'ay creu que ie deuois du moins, comme Medecin de l'Hostel Dieu, & de la Charité de Lyon, recognoissant le preiudice qui en arriueroit aux pauures, donner au public ces feuilles, pour faire voir la sincérité de mon intention, & empescher que la verité ne s'eclipse; laquelle parce qu'elle ne veut pas estre déguisée, les Poëtes l'ayant depeinte tantost nue, tantost simplement habillée, i'vseray d'un discours naïf, & sans fard.

Ce Traité contiendra quatre Paradoxes,

doxes, aufquels ie donne ce nom, parce qu'en iceux ie prouue par auctoritez, & par railons mon opinion, qui s'est trouuée neantmoins contraire à l'aduis que certains Pseudo-Galeniftes donnerent à Messieurs les Recteurs, touchant la difficulté proposée.

Au I. Je preuueray donc que les Viperes Lyonnoises ne font de la qualité requife selon Galien, pour estre employées à la dispensation de la Theriaque, & qu'au contraire les Viperes Romaines, ou de semblable climat, ont toutes les conditions requises par Galien.

de la Theriaque

Au II. Je monrteray, que les Trochifques des Viperes faits en l'Hostel Dieu au mois de May passé, encor bien qu'elles eussent eües toutes les marques alleguées au premier Paradoxe, que toutesfois pour n'auoir obserué en faisant les susdits trochifques les conditions demandées par Galien, qu'ils ne

B 2 peu

peuvent estre legitimement employez
a la confection de la Theriaque.

Au III. Je feray voir les herbes
Candiotes estre plus excellentes, que
les Lyonnoises.

Au IV. Je concluray que la The-
riaque composée des Viperes, & des
herbes Lyonnoises, ou avec des autres
substituts, comme du vin de Falerne,
ou de Candie n'a pas les vertus, ni les
effets de la vraye Theriaque, mais plu-
tost d'un Diatessaron, n'ayant aucunes
des preuues qu'assigne Galien à la bon-
ne Theriaque, & en suite i'infere ceux
là abuser Messieurs les Recteurs de
l'Hostel Dieu, qui leur persuadent la
Theriaque faite avec les Viperes, &
herbes Lyonnoises, estre meilleure, ou
du moins aussi bonne, que si elle estoit
composée des Viperes Romaines, ou
de semblable climat, & des herbes
Candiotes.

P A R A



PARADOXE I.

GALIEN pour faire voir qu'il est
nécessaire d'auoir des bonnes
Viperes pour faire la Theriaque excel-
lente, dit au liure à Pison, chap. 15. qu'v-
ne des principales causes pourquoy son
effect est rendu inutile, est le dol & la
fraude qui se retrouue aux Viperes,
desquelles considerant l'importan-
ce en la confection de cet Antidote:
ie preuueray en ce Paradoxe par plu-
sieurs raisons, les Viperes Lyonnoises
n'auoir les qualitez requises, pour estre
employées en la composition de la
Theriaque : mais au contraire les
Viperes Romaines, ou de semblable
climat, auoir toutes les conditions de-
mandées par Galien.

La I. raison selon Galien au liure 11.
de la faculté des simples medicamens,

B 3 cha

chap. 2. l'aliment augmente ou diminue la vertu de la chair des animaux.

Mercu. rialis iure 5. h. 7. de a fièvre ecti- me. Syluisu su. 1. de electio es sim- les me- lica- mens.
Ainsi quand nous ordonnons aux phtisiques le lait d'anesse, les praticiens commandent de la nourrir d'orge, chicorées, laitues, feuilles de Saule, & autres herbes refrigerantes; & les Romains mandoient leurs malades de fièvre hectique en un lieu proche Naples, appelé Tabias, parce que le lait leur estoit plus favorable, à cause du pasturage de la contrée; & auant que de tirer le sang d'un bouc, de le nourrir avec du fenouil, sermontain, & autres plantes aperitiues.

Chapi- e 20.
A ceste occasion Galien au liure à Pison, dit qu'il ne faut pas prendre les Viperes aussi tost qu'elles sont sorties de leurs tanières: mais les laisser un peu respirer ce nouveau air, & se nourrir de leurs alimens accoustumés, qui sont tant certaines herbes, que certains animaux, comme les Buprestes, Cantharides

des & Chenilles du Pin, dites Pityo-
campæ ; & adjoute, que ces animaux
font leur plus propres & idoines ali-
mens. Et en vn autre endroit du liure
cité, chap. 15. dit, que l'vne des plus grâ-
des fautes que font les chasseurs de Vi-
peres, est, de ne les pas nourrir de leurs
alimens ordinaires, ains de leur donner
de la chair à manger.

Donc puis que le Lyonnois, ni les
païs circonuoifins, quatre iournées à la
ronde, ne produisent peu ou point, ni
de Buprestes, ni des Chenilles du Pin,
qui sont leurs propres alimens. Je dis,
que les Viperes Lyonnoises, (si Viperes
on les peut nommer) ne sont de la qua-
lité requise, pour estre employées en
la cōfection de la Theriaque, & qu'aux
enuirons de Rome ces animaux se re-
trouuans, les Viperes Romaines sont
propres pour seruir d'ingrediens à cet
antidote.

Que si on nous objecte que les Vi-
peres

peres se nourrissans de Cantharides & Chenilles du Pin, & selon Aristote liure 8. chap. 29. de l'Histoire des animaux, des Scorpions; & selon Baldus Angelus au liure de la nature & faculté des Viperes, chap. 8. des Crapauts, d'Aragnées, d'Escarbots, & autres semblables animaux, elles deuiennent plus veneneuses, selon Aristote cité.

Le respons, qu'il ne parle que de leurs morsures, & non pas de leurs chairs; car la Cicogne se nourrit de serpens, & mange des Crapaux quand la faim la presse. Selon Conradus Gesnerus liure 3. de l'Histoire des oiseaux; la Caille s'engraisse d'Hellebore, & l'Estourneau, se repaist de Cigue, & du Napellus, dit des François, Chapperon de moines: & toutesfois personne ne dira que la chair de ces oiseaux soit veneneuse, encor bien qu'ils viuent des serpens, d'Hellebore, de Cigue, & de Napellus, qui sont venins à l'homme.

Le

Je respons secondement, que l'aliment de la Vipere est composé de deux substances; l'une veneneuse, l'autre alimentaire; & qu'elle a ceste propriété de les separer l'une d'auec l'autre, & loger celle qui est veneneuse dans le fiel, auquel il se répand par certains canaux dans deux ou quatre bourses situées à la racine des dens; & de celle qui est alimentaire, s'en nourrit selon Baldus Angelus, liure cité, chap. 30.

Je respons troisiémement avec Courtin, liure 8. des apostemes, chap. 45. que quand la chair des Viperes seroit veneneuse, qu'estant corrigée avec des medicamens aromatiques, qu'elle deuiet alexitere.

La II. raison. Les Viperes selon Galien au liure à Pison, chap. 20. ne sont propres pour la confection de la Theriaque, qu'apres auoir posé leurs depouilles, & il en donne la raison; parce que ce sont reliquats d'une qualité

C mali

maligne & rabifique, contractée durant le temps qu'elles ont demeuré en leurs tanières. Or est-il que les Viperes qui ont esté presentées à Messieurs les Recteurs de l'Hostel Dieu, non plus que celles qu'on employe ordinairement n'ont posé leurs despouilles. Donc elles ne sont pas receuables pour la confection de la Theriaque: mais bien les Romaines, desquelles on ne se sert iamais sans auoir posé leurs despouilles.

Dauantage, si les Viperes, au dire de Galien à Pison, chap. 9. quittent leurs despouilles à la façon des autres serpens, lesquelles selon Aristote liure 8. de l'Hist. des animaux, ch. 17. les posent deux fois l'année: sçauoir, au Printemps lors qu'elles sortent, & en l'Automne; ne pourray ie pas conclurre que les Viperes Lyonnoises ne posent point du tout, ou rarement leurs despouilles, puis que lors qu'on les prend, elles ne
les

les ont pas encor posé: Et quand se despouilleroient-elles de leur premiere peau, veu qu'elles sont si tardiuës à ce faire, qu'il est impossible qu'elles se deuestent d'une seconde en vne mesme année? Et partant ie conclurray, estre differentes de celles dont Galien se seruoit à Rome pour la confection de la Theriaque, qui deuestoient leur peau deux fois l'année.

La III. Plus long temps les Viperes demeurent en leurs tanières, plus elles sont malignes, selon Galien à Pison, chap. 20. & Syluaticus en donne la raison; parce qu'elles abondent plus en excremens, & demeurans plus longuement à cause du froid dans les lieux sousterrains, leur grand venin ne se peut exhaler. Or est-il que les Viperes Lyonnoises ne sortent si tost que les Romaines: parquoy ie diray, les Viperes Romaines, comme moins veneneuses, estre meilleures; & les Lyon-

C 2 noises,

noises, comme participantes de quelque qualité maligne, non receuables. L'intention d'Andromachus ayât esté, au dire de Galien à Pison chap. 8. lors qu'il a meslé quelque venin à la composition de la Theriaque, de choisir vn qui fust mitoyen entre les deux extremes: c'est pourquoy il a choisi les Viperes qui sont mediocrement vénéneuses, leur venin estant plus puissant que celuy des Serpens, & plus foible que celuy du Basilic, ou autre.

La IV. Si selon Galien au liure 1. des Antidotes, chap. 33. le médicament est iugé le meilleur, qui a les qualités qui sont plus propres à son genre, & plus eminentes; Je diray que les Viperes ayant esté demandées par Galien au liure à Pamphilian, chap. 11. & au 1. des Antidotes, chap. 29. grosses & charnues, & que telles se retrouuans à Rome, elles doiuent estre meilleures que celles de Lyon, lesquelles combien
qu'el

qu'elles semblent estre charnues ; toutesfois elles sont flestries , molles & remplies de mucosités.

La V. La morsure des animaux veneneux de mesme espee , rapporte les mesmes accidens: Or est-il, que la morsure des Viperes de Rome , selon Galien , liure II. de la faculté des simples medicamens , chap. 2. cause vne soif si vehemente , que le malade creuera plustost de trop boire , auant que de pouuoir appaiser sa soif ; & cependant les Viperes Lyonnoises ne causent pas cet accident , ainsi qu'on a peu remarquer recemment en la morsure d'un deuot Religieux. Je conclurray estre de diuerse espee avec les Romaines.

La VI. Aristote au liure 8. de l'Histoire des animaux , chap. 3. recite , que les Viperes se trouuent dans les creux des rochers , & les serpens sous la terre: or est-il , que les Viperes Romaines se trouuent dans les creux des rochers :

mais les Lyonnoises dans les prez , & à la raze campagne des lieux circonuoi-
fins, nommémēt de la Bresse maresca-
geuse, au raport mesme des paisans, qui
nous les vendent , & tout recemment,
comme i'escruiuis cecy , en ont fait foy

Le Di- à Messieurs les Recteurs de l'Hostel
manche Dieu. Donc il est facile à iuger, si ceste
12. Se- qualité manquant aux Lyonnoises, on
tembre s'en peut seruir pour la confection de
1632. le la Theriaque.
paisan

estât de Le mesme Aristote au 3. de l'Histoi-
Villars re des animaux, chap. 1. dit, que la Vipe-
en Bres- re differe du Serpent , en ce que ses
se. œufs ne sont pas amoncelés l'un sur
l'autre, comme aux Serpēs , mais arran-
gés dans le corps l'un apres l'autre , à la
façon des grains de chapelets enfilés
en vn cordon ; laquelle difference on
retrouue bien aux Viperes Romaines,
mais on ne l'a pas encor remarqué aux
Viperes Lyonnoises.

Finalemēt venons à l'experience
qui

qui est la vraye pierre de touche, pour discerner le vray d'avec le faux. Galien au liure de *medicinis facile parabilibus*, raconte, que la teste de Vipere escrasée sur sa morsure, la guerit : & au liure de la Theriaque à Pison, chap. 13. dit, que sa chair appliquée en semblable accident, produit le mesme effect : & au liure 11. de la faculté des simples medicaments, chap. 2. remarque, les Viperes à cause de leur faculté desiccative, guerir la lepre ; & rapporte l'exemple de deux hommes, qui ayant beu du vin, où vne Vipere estoit suffoquée, ont esté gueris parfaitement de la lepre ; & qu'en suite de ces deux accidens inopinés, il en guerit d'autres, leur ordonnant de manger de la chair des Viperes assainnée en façon d'Anguilles. Pline liure 30. dit, qu'Antonius Musa Medecin d'Auguste, guerissoit à Rome avec grande promptitude les vlcères les plus malins, ordonnant l'usage de la
chair

chair des Viperes. Or est-il, que les Viperes Lyonnoises, n'ayant pas les propriétés & facultés susdites, comme les Romaines: ie rejetteray donc ces premieres, comme ingrediens inutiles à la composition de la Theriaque, puis que l'une des principales intentions pour lesquelles les Viperes ont esté ajoutées, c'a esté pour resister aux morsures des animaux veneneux, comme des Viperes; estant la Theriaque en ceste action plus excellente, que le Mithridat, selon Galien au commencement du i.liure des Antidotes.

Que si les interessés nous objectent que les Viperes Lyonnoises, ou celles qu'on employe à Lyon dès l'année 1619. ayant esté approuuées par le College de Messieurs les Medecins de Lyon, ne sont plus subjectes à present à la censure.

Ie respons, que cette approbation n'a pas esté faite iuridiquement, ni legitime

gitimement, mais par surprise : car dès la premiere fois qu'on estala des Viperes Lyonnoises en public, Monsieur de la Cloistre Procureur du College, & vn tres-hōme de bien en sa profession, s'opposa à ce qu'elles ne fussent admises pour la cōfection de la Theriaque; & alors on tafcha d'obtenir par artifice ce qu'on ne pouuoit par le droict, & par le merite des Viperes : ce qu'il se recognoit par la date du certificat des Medecins souffignés, du 15. Avril 1619. auquel temps se celebroit la solemnité de Pasques. Or est-il, qu'il est tres-vray, que ce iour pour la reuerence de la Feste, le College ne s'assembra pas : parquoy ie soustien cette approbation estre nulle, & mendiee de porte en porte chez quelques particuliers; les Medecins n'en ayant iamais ensemblement deliberé. Et depuis ce temps la, iusqu'à present, que ie ne peux permettre, ma conscience sauue, qu'on abuse

D Mes

Messieurs les Recteurs de l'Hostel Dieu. Les interessés pour le grád emolument qu'ils retirent iournellement, ont continué la fabrique de leurs trochisques, & en redoublans leur brigade, minuent la ruine de ceux qui publient à haute voix l'usage de ces denrées nuisibles à la fanté humaine. Et toutes ces procedures m'ont fait recognoistre, que ce n'est de maintenant que la prauité du siecle, & les interests particuliers oppugnent la verité. S. Paul la prechoit en Ephese, descriant le culte des Idoles. Aussi tost Demetrius Orfevre, & interessé en ce qu'il gaignoit beaucoup à vendre des petites statues d'argent de la Deesse Diane, craignant la perte de son gain, cõspire avec ses partisans, cõtre ce saint Personnage. Il ne se faut pas donc s'estonner maintenant si on poursuit avec tant de passion & de violence l'approbation de ces pretendus trochisques, & si on tâche d'obscurcir le Soleil de verité, par le mensonge.



PARADOXE II.

ICY nous monstres que les Viperes ayant toutes les qualités cy deuant mentionnées, toutesfois auant que d'en faire des trochisques, & qu'ils soyent propres pour faire la Theriaque, il faut obseruer trois choses.

La I. Ou aussi tost, ou vn peu de temps apres qu'elles ont esté prises, d'en former des trochisques, selon le conseil de Galien à Pamphilian, ch. 9. qui en donne la raison, parce qu'elles deuiennent en les gardant plus veneneuses; mettant en auant par exemple l'homme à ieun, duquel la saliuue, s'il a tant soit peu ieuné, sera salée, & si le ieune continue plus long temps, amere, & en suite il contractera vne habitude bilieuse, & maligne de tout son corps; de maniere que selon qu'il aura

D 2 plus,

plus, ou moins ieuné, sa salive fera, ou plus tost, ou plus tard mortelle au Scorpion qui en sera touché.

C'est pourquoy Serapion dit tresbien, que les Viperes estant gardées, elles deuiennent affamées, & comme telles fort bilieuses; & à ceste cause Galien au liure à Pison, chap. 20. determine le nombre des iours, defendant de les garder plus de deux; voire mesme il conseille d'en former des trochisques le mesme iour, s'il est possible.

La II. Les femelles sont preferables aux males, comme ayant leur chair moins veneneuse: car la femelle a quatre dents, à la racine desquelles se trouuent quatre bourschettes, où se loge & arreste leur venin, au lieu que le male qui a beaucoup plus de virus que la femelle, n'en a que deux, & par consequent deux bourschettes, lesquelles ne pouuant le receuoir entierement, il faut de necessité qu'il regorge dans le corps,

corps, & qu'il infecte toute la substâce.

L'experience aussi nous fait voir le masle estre plus veneneux que la femelle, en ce que les masles causent vn plus grand prurit aux mains de ceur qui les manient, ou les escorchent, que non pas les femelles; ce qui prouient de ce que d'autant plus que leur chair est veneneuse, d'autant plus elle est acre.

Entre les femelles, celles-là sont preferables, qui sont rouffastres, pour estre moins veneneuses que les noires, qui leuent hautement la teste, & qui sont plates, & le ventre eminât, car alors elles sont iugées ieunes & vigoureuses; & quand aux Viperes blanches, elles sont, comme ie crois, plus phlegmatiques, & ont moins de vigueur; Galien iugeant du temperament des anitnaux selon la couleur.

Galien au liure 1. des Antidotes, chap. 19. rejette les Viperes pleines, estat pour lors extenuées, languides, & rem-

plies d'excremens ; car portant iusqu'à vingt Vipereaux, au dire de Syluaticus liure 1. chap.2. ce grand nombre succe & attire la meilleure partie de leurs sucs pour sa nourriture.

La III. est de Galien à Pison, ch.20. qui veut apres auoir coupé la teste & la queüe aux Viperes, qu'elles ayent ces deux conditions ; l'vne, que leur tronçiette suffisammēt de sang ; l'autre, qu'ils soient mobiles : car s'ils apparoiſſoient immobiles, & sans sang, alors comme inutiles, il les rejette.

Il est donc facile à conclurre, que les trochisques de Viperes qui ont esté dispensés en l'Hostel Dieu, au mois de May passé, ne peuuent estre legitime-ment employés à la confection de la Theriaque, n'ayant en les faisant obserué les trois conditions cy deuant dites ; car on les a gardé du moins huit iours ; on n'a pas choisi les masses d'avec les femelles, & entre les femelles, celles

celles qui estoïent rouffastres, & plattes, qui auoient le ventre eminēt, & qui leuoïent hautemēt la teste, on n'a pas aussi reïetté celles qui estoïent pleines de Vipereaux ; & si apres leur auoir coupé la teste, & la queüe, on n'a pas pris celles desquelles le tronc a esté mobile, & qui a beaucoup saigné.



PARADOXE III.

EN ce Paradoxe ie prouueray les herbes de Candie estre meilleures que les Lyônoïses, ou d'autres païs.

Premierement par Galien liure 1. des Antidotes, chap. 6. qui dit, que les Emperours entretenoient des Herboristes en Candie, affin non seulement de leur fournir, mais aussi à toute la Ville de Rome, les racines, les herbes, les fruiçts, les semences, & les suc qui estoient necessai

cessaires pour la Theriaque, parce que les simples venans de Candie, estoient meilleurs que les autres, & moins sujets d'estre falsifiés.

Secondement, Galien au liure cité, chap. 23. parlant de l'Iris, qu'il appelle Illirique, assure que cette denomination ne luy a pas esté vainement donnée, non plus que le surnom que prennent plusieurs autres medicamens du lieu de leur patrie; & par apres il dit, que le Persil de Macedoine, le Bitume & Baume de Iudée, & ainsi des autres, sont tres-excellens, à cause des singulieres vertus qu'ils empruntent des sūdites regions où ils croissent; & en suite

Chapitre 24. il prise comme medicamens tres-bons le suc de regalisse, la semence de Napi, le Scordium qu'on apporté de Candie.

Chapitre 22. Et en vn autre passage, le Marum, l'Amracum; & en diuers autres endroits, diuerses autres plantes, qui prennent le nom de Cretiques, ou Candiotes, com-

me

me le Dictamnnum, la semence de Daucus, l'Hypericum, la Centaurée, &c.

Mesué en son I. Theoreme en donne la raison, en ce que le lieu de la naissance des simples medicamens a pouuoir de contribuer quelque vertu particuliere en leur substâce. Et pour preuve de son dire, il cite Platon, qui escrit, que la nature a départi certaines vertus particulieres à certains lieux qui se communiquent aux plantes que la terre produit dans son sein; car leur propre estant d'attirer vn aliment conuenable à leur espeece: par exemple, la Vigne vn suc doux, le Lupin vne humeur nitreuse, le Cocombre sauuage vn suc amer, ce que retrouvans en leur lieu natal, & non ailleurs, elles acquierent la perfection des vertus qui est deüe à leur espeece; à cette cause l'Autheur cité louë le Scammonée d'Antioche, & rejette comme le pire, celuy de la region des Scenites.

E Et

Et pour faire clairement recognoistre qu'une region donne des vertus a quelques simples, qu'une autre contrée luy dénieroit ; i'allégueray Galien au liure *de medicina facile parabilibus*, ch. 143. qui raconte, le suc de la grande Serpenteira, ou de la Morelle, auoir cette faculté en la region du Leuant, d'empescher la partie qui en sera frottée de la morsure du Serpent ; & cependât nous voyons le suc de ces deux herbes de ce pais estre destitué de cette vertu : & partant ie conclus ces medicamens estre meilleurs, & plus excellens que les Lyonois, Ceux, dis-je, qu'Andromachus le pere, & Damocrates appellent Candiots, en la description de la Theriaque, faite en vers Elegiaques & Iambiques, ou ceux que Galien faisoit venir de Candie, comme de leur lieu natal, voulans dispenser cet Antidote, par le commandement de l'Empereur Antonin, ainsi qu'il le recite au liure 1. des
Anti

Antidotes, chap. i. & ie soustiens, en me
seruant des paroles de Galien, discou-
rant de l'Iris, Que si on compare ces
simples de Candie qui entrent dans la
Theriaque, avec ceux de Lyon; on
trouuera qu'il y a autant de la differen-
ce à raison de l'excellence de leur ver-
tu, comme d'un corps mort avec celuy
qui seroit viuant.

Troisièmement, Galien au liure ci-
té, chap. 23. escrit, le Polliot, le Chamæ-
drys, apportés de Candie, estre meil-
leurs de beaucoup, que ceux qui nais-
sent en Italie; parce que le Printemps
y est trop humide. Et en suite il dit,
que le Chamæpitys, l'Hypericum, la
Gentiane, la semence de Thlaspis, &
autres qui croissent en quelque cōtrée
d'Italie, égale en vertu les plâtes qu'on
apporte de Candie, quand la constitu-
tion du Printemps est plus seche. l'in-
fere donc, que les herbes de ce país à
cette consideration, doiuent estre de

170110.

E 2 beau

beaucoup moindres. Le climat de Lyon, au Printemps principalement, estant plus humide que celuy de Rome, ou du reste de l'Italie, & ne pouvant en aucune façon égaler en chaleur & secheresse le terroir Romain, & encor moins celuy de Candie; par consequent ie diray aussi, que les herbes Lyonnoises n'égalent en vertu celles d'Italie, ni de Candie.

Quatriemement, Galien cité, ch. 6. rapporte ce medicament meilleur qui surpasse en odeur, & au goust: & par apres il adjouste au ch. 23. qu'il est plus gros & mieux nourri que les autres medicamens de mesme espece. Or est-il, que les herbes de Candie surpassent les Lyonnoises, & celles des autres côtrées en odeur, grosseur, & au goust, estant plus odoriferantes, & plus aromatiques, mieux nourries, & d'un goust plus excellent. Donc les herbes Candiotes sont meilleures que les Lyonnoises, &

asseu

affaire qu'en leur place on n'en peut substituer d'autres, sans deteriorer la vertu de la Theriaque.

Et pour faire toucher au doigt comme les herbes de Candie sont plus excellentes que celles de Lyon, c'est que ie mettray par exemple sur le Bureau le Scordium de Crete, qui a cette propriété d'empescher la corruption, selon Galien liure 1. des Antidotes, ch. 24. ou il rapporte, que s'estant donné vne bataille en vne campagne tapissée de Scordium, que les corps morts des Soldats qui tomberent dessus, demeurèrent long temps sans se corrompre, & principalement celle partie qui les touchoit; & que de cet accident on a tiré cette consequence, qu'il auoit ce pouoir de contrarier aux venins des animaux reptiles, & à toutes sortes de medicamens qui peuuent introduire corruption au corps. Or est-il, que le Scordium de ce pais n'a pas cette fa-

E 3 culté

culté, parquoy ie iugeray celuy de Candie meilleur.

Je pourrois aussi rapporter vn secôd exemple du Calament, lequel selon Dioscoride liu.3. ch 36. & Galien liu. 7. de la faculté des simples medicamens, ch. 1. a cette propriété de remedier aux morsures des animaux veneneux; parce qu'estant d'une substance subtile, accompagnée d'une forte chaleur, & d'une amertume mediocre, toutesfois tres efficace, il resiste puissamment à la putrefaction; à ceste occasion son suc pris interieurement, ou appliqué exterieurement, tue les vers. Or est-il, que le Calament de ce pais n'a la vertu ni de resister aux morsures des Serpens, ni de tuer les vers: parquoy i'ay iuste subject pour sa foiblesse de le rejeter comme inutile à la confection de la Theriaque, & par consequent tous les autres simples Lyonnois, comme estant plus foibles que ceux de Candie.

PARA



PARADOXE IV.

AYANT prouué les Viperes Romaines, & les herbes de Candie, estre meilleures que les Lyonnoises, i'infere donc pour faire vne excellente Theriaque, telle que Messieurs les Recteurs de l'Hostel Dieu auoient proposé de faire : deux principales conditions estre requises; l'vne selon Galien ch. 12. au 1. des Antidotes, qu'elle soit entierement faite des meilleurs medicamens: c'est pourquoy les Viperes Romaines, & les herbes de Candie estant plus excellentes que les Lyonnoises, elles y doiuent estre employées par preferéce.

Cette premiere condition est prouuée par deux raisons; l'vne tirée de Galien au liure à Pison, chap. 3. disant, que pour bien faire la Theriaque, il faut obseruer la proportion des vertus & facultés

cultés de ces ingrediens ; à cette occasion il defend de mesler des medicamens puissans avec des foibles, ou d'espece, ou de vieillesse, affin que les puissans ne viennent à preualoir contre les foibles, & en rapporte plusieurs exemples, tant de la Myrrhe, Galbanum, Safran, & autres : mais celuy de l'Opium Thebaïque est tres-remarquable, lequel pour estre excellent en son espece, & mellé avec les autres foibles en vertu, arriua qu'au lieu de faire vne bonne Theriaque, il en resulta vne composition semblable au Philonium, qui est vn medicament somnifere.

Il faut icy remarquer que les interressés en l'observation de cette condition choppent, ayant persuadé à Messieurs les Recteurs se seruir des Viperes & herbes Lyonnoises, qui sont medicamens foibles, mellés avec des autres ingrediens, comme la Myrrhe, le Styrax, Sagapenum, l'Encens masse, le Cinnamonome,

mome, la Cassia lignea, les trois sortes de poiure, noir, blanc, & long, qui sont medicamens puissans, pris en leur lieu natal, & qu'ils n'ont aucune analogie avec nostre corps; ainsi que pretendēt lesdits interezsés auoir les herbes & Viperes de ce païs; de sorte qu'ils feront, non vne Theriaque, mais vne Opiate, qui aura la faculté du medicament, qui surpassera les autres en vertu.

L'autre raison est aussi de Galien au liure à Pison, chap. 16. où il assure la Theriaque se corrompre par le vice de l'un de ses ingrediens, & rapporte plusieurs Histoires de diuers medicamens; entre autres du vin, au liure 1. des Antidotes, chap. 8. lequel pour n'auoir esté ni vieil, ni tres-bon, il fut cause que la Theriaque s'enaigrir; laquelle saueur elle peut aussi acquerir quand en la confection des trochisques de Viperes on y adjouste du pain en trop grande quantité, & qui n'est ni bon, ni bien

F cuit,

cuit, ni bien pestri, selon Galien cité, & Maranta liure 1. de sa Theriaque, ch. 29.

Et sur la fin du 9. ch. du liure cité, il defend d'vser de vin de Falerne qui soit trop vieil, parce que estant amer en sa vieillesse, il rend la Theriaque amere.

Finalemēt, au chap. 7. il raconte, qu'une certaine personne pour auoir employé en place du miel d'Athenes, vne autre espeece apporté de Cnido, ou Rhodio, lequel encor bien qu'il eust les marques d'un bon miel, comme celuy qu'on appelloit Thasium, ou Hymetrum: neantmoins parce que deuenant vieil, il prenoit les qualités du vin, il fut cause que la Theriaq; deuint vineuse.

La seconde condition qui est necessaire de practiquer pour faire vne bonne Theriaque, est enseignée par Galien liu. 1. des Antidotes, chap. 2. qui defend de n'adjouster, ni diminuer aucun de ces ingrediens, & conseille de suivre l'ancienne description, si on veut qu'elle
soit

foit aussi bonne que celle qu'il preparoit à Rome, apres la mort du Medecin Demetrius, pour l'Empereur Antonin. Et pour faire voir que la soustraction d'un seul medicament qu'on estimoit de peu de consequence, destruit la vertu de la Theriaque, il rapporte l'Histoire du susdit Empereur Antonin, lequel parce qu'en usant iournellement d'icelle, il estoit par fois surpris d'un profond sommeil ; il rapporta la cause de cet assoupissement au suc de Pautot : à cette occasion il commanda de l'oster de la composition de la Theriaque. Mais voicy le mal qui en arriua, c'est que la chaleur des autres medicamens n'estant plus moderée par le susdit suc, & l'Empereur Antonin estant d'un temperament sec, passoit la plus grande partie de la nuit sans dormir, de maniere qu'il fut contraint de faire re-adjouster le suc de Pautot.

Ces deux conditions manquans,

F 2 tant

tant à la Theriaque qu'on pretend dispenser à l'Hostel Dieu, qu'à celle qu'on dispense ordinairement, n'estant faite ni des meilleurs medicamens, & des mieux choisis, adjoustant, diminuant, ou substituât diuerses drogues, les vnes aux autres, selon l'occasion, ou la difficulté presente de les pouuoir recouurer: ie puis avec verité dire, que ce n'est pas vne Theriaque, mais vn Diatesaron en vertu.

Et pour faire voir que les Medecins de Lyon dés longues années n'ont point estimé la Theriaque bonne, estât faite avec quantité de substitus; i'alluegueray Messire Symphorien Campese Medecin du Duc de Lorraine, & vn des principaux autheurs de l'erection de l'Aumosne generale, lequel à ce subject dit au liure intitulé, Le Mirouër des Apothicaires, que la Theriaque qui fut dispensée à Lyon, en pleine foire, par René Villateau, & Claude Puiffart, sça-

uans

uans Apothicaires ; parce qu'on auoit subrogé plusieurs drogues les vnes aux autres , estoit bien moins mauuaise que celle qui se faisoit ailleurs, comme à Montpellier, Padoüe, Bologne : mais qu'elle n'auoit les vertus & propriétés que donne Galien à celle d'Andromachus.

Ce qui me sera facile à prouuer ; car pour cognoistre si la Theriaque est bonne, & qu'elle n'est ni falsifiée, ni vieille, Galien nous en donne deux marques au liure à Pison, chap. 2. & 23. & à Pamphilian, chap. 4. l'une, si apres auoir pris vn medicament cathartique, ou vomitif, comme le Scammonée, l'Hellebore, ou autres medicamés violés, elle empesche son operation, en l'exhibant vn peu apres de la grosseur d'une febue d'Egypte, ou d'une noisette, elle est iugé tres-bonne. Que si la purgation suit apres la Theriaque prise, on la doit rejeter cōme inutile, & de nulle efficace.

Et nous ne deuons auoir aucun scrupule d'en faire l'experience, soit en vn homme sain, ou malade; car encor bien que l'homme sain, selon Hippocrate, ne supporte qu'avec incommodité la purgation, & qu'en vn homme malade à raison du mutuel combat de la Theriaque, & du medicament, il soit presque impossible que la maladie ne s'augmente: neantmoins, selon Galien, au liure à Pamphilian, ch. 4. si la Theriaque est bonne, elle ne doit non seulement par sa vertu empescher, ni surmonter la force du medicament; mais aussi faire qu'il n'arriue aucune esmotion au corps, ni du sain, ni du malade.

Il faut icy en passant remarquer l'erreur practiqué par quelques vns en ces dernieres pestes, qui mesloient de la Theriaque avec des purgatifs, pensant par ce moyé mieux purger les humeurs infectés de quelques venenosités: car si la Theriaque est bonne & receuable, elle

elle doit empescher l'operation des laxatifs.

Or est-il que cette marque manque à la Theriaque faite des herbes & Viperes de ce país, ou avec des substitus, ainsi que l'experience nous l'enseigne, à laquelle i'oserois adjouster la raison: car si elle pouuoit empescher l'operation du Cathartique, elle empescheroit aussi la superpurgatió. Ainsi Galien s'est ferui de la Theriaq; au 12. de sa Methode, ch. 7. pour appaiser vne immoderée euacuation d'humeurs qu'auoit procuré le Scammonée en vn ieune homme, lequel fut, dit-il, par ce remede entieremét gueri, ce que ne fait pas la Theriaque faite des Viperes & herbes Lyonnoises, ou avec des substitus.

Elle deuroit estre aussi vn souuerain remede aux dissenteries, ainsi que publie Galien au liure à Pison, & à Pamphilian; car il est plus facile de contenir & arrester les humeurs esmeües d'elles

d'elles mesmes, que d'empescher qu'elles ne se meuent, estant agitées & poussées par la force & violéce du médicament purgatif. Et cependant on a veu en cette ville sur l'Automne de l'année 1624. & au siege de la Rochelle sur la fin de l'année 1627. & au commencement de l'année 1628. la dissenterie regner au camp ; en la curation de laquelle la Theriaque faite en France n'a produit aucun effect : de sorte que feu Monsieur Eroüard premier Medecin du Roy, qui en auoit conseillé l'usage, deslors commença à l'appeller l'happe-lourde des Antidotes, & louer la prudence des Medecins de Paris, qui n'en ordonnent que tres-rarement, ou du moins en petite quantité, n'excedant la dose de 8. à 10. grains, recognoissans les defauts de la Theriaque faite des Viperes & herbes de ce país, ou avec des autres substitus.

La secõde marque, pour cognoistre
la

la bonne Theriaque est, de rendre inutile l'effect du venin, selon Galien liure à Pison, ch. 2. & 25. & à Pamphilian, ch. 4. & alors elle est iugée bonne.

Par le venin, Galien entend deux choses; la morsure des bestes veneneuses, & le poison: quand aux morsures, comme des Serpens, Viperes, Aspics, Chiens enragés, & autres: Galien dit au liure à Pison, chap. 2. qu'il ne s'est jamais veû qu'ayant pris de la Theriaque, ou deuant, ou apres la morsure des animaux homicides, que les blessés n'ayent esté heureusement gueris.

Et pour preuue de son dire, il dit, que les Preteurs qui auoient pouuoir sur la vie, en faisoient les preuues en la personne des criminels, & luy en des Coqs champestres, lesquels il faisoit mordre par des bestes veneneuses; & apres leur auoir baillé de la Theriaque; s'ils guerissoient de la morsure, il iugeoit la Theriaque bonne.

G Et

Et affin que les eloges que luy donne Galien contre le venin ne semblent estre chimeriques, ie ne veux pas alleguer que les Empiriques Italiens sans aucune lesion de leur vie se seruent de cet Antidote: & vn François nommé Des Combes, qui sur vn Theatre, & en presence du peuple en la place Dauphine à Paris, mangeoiēt des Crapauts & testes de Serpens: mais ie mettray sur le bureau l'essay qui fut fait l'an 1620. de la Theriaque du sieur Antoine Colin, faite sans substitus, sauf que du Xylobalsamum, laquelle guerit vn Chien mordu d'vne Vipere.

Pour la poison, Galien cité louie grâdemment la Theriaque, non seulement pour la curation; mais aussi pour la preservation: racontant au liure à Pison, chap. 2. que plusieurs personnes apprehendans à cause de leur mauuaise vie d'estre empoisonnés par leurs ennemis, vsoient de la Theriaque. & au ch. 29. recite,

cite, que Mithridates pour auoir vsé d'un Antidote, qu'on appelle de son nom Mithridat, qui estoit toutesfois moins excellent que la Theriaque, à cause du meslange des Viperes, qui la rend meilleure, il ne peût iamais mourir, quelles violentes poisons qu'il eust pris; combien que toutes ses filles en ayant aualé en moindre quantité, expirassent en sa presence: de maniere qu'il fut contraint de se faire égorger par un sien amy nommé Bystocus, ou selon quelques autres, par un soldat nommé Vitigis, de crainte qu'il ne tombast en la puissance des Romains.

Et au i. des Antidotes, ch. 2. il repete presque la mesme chose, & adjouste, qu'Aurelien Antonin Empereur Romain, pour n'estre empoisonné, se rendoit la Theriaque si familiere, que d'en prendre tous les iours la grosseur d'une febue d'Egypte.

Aëtius propose un autre moyen de

G 2 l'es

l'esprouuer contre le venin, & qui semble estre plus facile, en donnant à vn Coq, ou autre animal de semblable grosseur le poids de deux dragmes d'Opium dissoutes en eau, & par apres luy exhiber de la Theriaque de la grosseur d'vne noisette, que si l'animal ne meurt, la Theriaque est iugée tres-bonne, & s'il meurt, inutile à l'vsage humain.

Iean de S. Amand sur le Commentaire de Nicolas Preuost l'esprouue, faisant vne incision en vn fromage, dans laquelle il y mettoit de l'arsenic, & apres de la Thariaque; que si elle estoit bonne, l'arsenic fuyoit, & la Theriaque suiuoit, de sorte que le fromage deuenoit tout noir.

Falco en ces Commétaires sur Guidon l'esprouoit aussi, en l'appliquant sur vn charbon pestilentiel: car si elle se desechoit aussi tost, il la iugeoit bonne, que si elle restoit en sa consistance
ordi

ordinaire d'electuaire mol, il la rejettoit, comme falsifiée. Mais parce que i'estime que ni de S.Amand, ni Falco, n'ont iamais employé que de la Theriaque bastarde, ie ne fais pas beaucoup d'estat de leur espreuue; ains m'arrestant à celles que donne Galien, ie dis, puis que la Theriaque faite des Viperes & herbes de ce pais, n'a pas le pouuoir ni de resister aux morsures des bestes veneneuses, ni au poison, ni à l'Opium; qu'elle n'est pas vne Theriaque doiée des propriétés que luy donne Galien, mais vn Diateslaron, pour la foiblesse de ses effects.

Galien semble tacitement donner vne troisiéme marque, pour recognoistre la perfection, qui est de guerir & preseruer de peste; car au liure à Pamphilian, il raconte auoir appris d'Ælianus Meccius tres-excellent Medecin, que la peste regnant en Italie, les habitans ayant vsc de la Theriaque, tous

les autres remedes n'ayant de rien ferui, la plus grande partie des malades furent gueris, & tous les sains preferués.

Et au liure à Pison, ch.38.dit,n'auoir essayé aucun plus souuerain remede pour la curation de la peste, que la Theriaque; & il en rapporte la raison, veu que tout ainsi comme par le commandemēt d'Hippocrate, pour chasser la peste qui venoit d'Ethiopie en Grece,on alluma par les rues,& par les places des feux, desquels la matiere estoit non seulement de simple bois, mais aussi de fleurs,bouquets, & autres choses aromatiques, affin de purifier l'air; de mesme la Theriaque, qui est comme vn feu purifiant l'infection de l'air, que nous sommes necessités d'inspirer, empesche l'alteration de nostre temperament, fortifie nos corps, affin de surmonter la malignité de la peste.

Je pourrois encores en faueur de cette
premie

premiere raison rapporter vne seconde, tirée de Galien liure 1. de la difference des fiéures, ch. 4. où il dit, que la peste naissant d'une insigne putrefaction, demande vne insigne exsiccation; à cette occasion le même Auteur raconte liure 10. de la faculté des simples medicamens, ch. 15. que la peste regnant en Syrie, plusieurs s'en garentirent, en beuant de leurs vrines, laquelle est exsiccatiue, abstersiue, & par cette vertu resout & aneantit la putrefaction. Or est-il que la Theriaque est grandement exsiccatiue, selon Galien, liure 8. de sa methode, ch. 7. d'où vient qu'au 4. liure des lieux affectés, chap. 8. il l'ordonne pour desécher les vlcères purulens & rongeurs les poulmons. Donc la Theriaque preserue & guerit de peste, & dissipe la putrefaction, puis qu'au liure à Pison, son usage nous sert comme d'une cuirasse pour empêcher la corruption que pourroit introduire dans

dans nos corps la boisson des eaux malignes, & corrompues.

Or est-il que la Theriaque faite des Viperes & herbes Lyonnoises, ou d'autres substitus, n'a pas le pouuoir de preseruer & guerir de peste : & outre l'experience qui nous a fait voir depuis l'année 1628. iusques à present son impuissance contre cette maladie : i'en r'apporteray la raison, disât que les Antidotes, ou autres compositions sont plus ou moins excellens, selon les diuers degrés de l'excellence & bonté de leurs ingrediens ; de maniere que les medicamens substitués estant plus foibles que les medicamens primitifs, & les Viperes & herbes de ce pais moins excellentes que celles de Candie, pour n'auoir principalement la vertu de guerir de la morsure des bestes veneneuses : il ne se faut pas esbayr si la Theriaque faite d'icelles, est si foible, que de ne pouuoir guerir la peste,

puis

puis que le mal le plus difficile & le plus dangereux, selon Galien à Pison, ch.7. est la morsure des bestes veneneuses qui nous surprennent & mordent inopinément, & nous tuent presque aussi tost qu'elles nous ont blessé, ainsi qu'il se peut remarquer par le stratageme dont vſa jadis vn Carthaginois pour obtenir la victoire contre les Romains, ayant fait jeter dans leurs vaisseaux quantité de pots remplis d'animaux veneneux, qui les faisoient presque en mesme temps mourir qu'il les auoient blessés : mais contre la peste on peut vſer de quelque precaution, & on a aussi le temps d'esprouuer quelques remedes.

C'est pourquoy ie peux bien avec verité conclure, que la Theriaque faite avec les Viperes & herbes Lyonnaises ou autres substitus, puis qu'elle n'a la vertu d'empescher l'operation de la purgation, ni du poison, ni de la peste,

H ni

ni de guerir la morsure des bestes veneneuses ; n'est en effect qu'un Diatesfaron , & que les intereſſés abusent Messieurs les Recteurs, leur voulés persuader qu'elle est plus excellente, ou du moins aussi bonne , que si elle estoit composée avec les Viperes Romaines, & les herbes Candiotes.

De plus Galien, ainsi que nous auôs cotté cy dessus , veut que la chasse des Viperes se face en temps conuenable, & qu'elles ne soient gardées plus haut de deux iours, pour les raisons sūdites. Or outre que nos Viperes ne sont pas telles qu'il marque, à sçauoir prises en des rochers , & lieux secs , ni nourries comme il faut, ainsi que j'ay monstré auparauant ; j'ay vne preuue toute recente & euidente, que nos intereſſés ne font encores point de consideration au temps de la chasse des Viperes, ni combien elles sont gardées: car vn païſan de Villars en Bressè apporta plusieurs

fieurs douzaines de Viperes à l'Hostel Dieu le Sabmedi 18. de Septembre 1632. lesquelles apres auoir esté renuoyées du commandement de Messieurs les Recteurs, il asseura que les interefsés en achetoient tout autant qu'il en pouuoit prendre, sans faire consideration au temps de la chasse, ni combien elles estoient gardées. Je dis donc que la Theriaque composée de ces Viperes, & debitée au public, outre qu'elle n'a point la vertu, ni les operations sus mentionnées d'une vraye Theriaque, qu'elle corrompt nos humeurs & nos esprits, plustost que les espurer; où au plus ne peut estre qu'un Diatessaron.

Or le Diatessaron est mis au nombre des electuaires amers par Mesué, son inuenteur, ainsi dit, par ce qu'il est composé de quatre medicamens en égale portion: sçauoir des bayes de Laurier, Myrrhe, Sarrasine, & Gentiane; & on luy attribue quelque legere

H 2 vertu

vertu contre les indispositions froides du cerueau , & contre le venin & morsure du Scorpion ; d'où vient qu'abusiuement on le nomme Theriaque : car tous ses effets sont si foibles au respect de la Theriaque d'Andromachus , que Syluius sur Mesué blasme les Charlatans , & Empyriques qui la vendent aux ames simples pour la bonne Theriaque. Dauantage il veut qu'elle soit plus propre pour les maladies des Mulets & Cheuaux ; d'où vient aussi que le vulgaire l'appelle la Theriaque des mareschaux.

Que si ce premier essay est agreable au public , i'espere dans peu de temps faire voir au iour la methode d'vser de la Theriaque , affin de se conseruer en santé , & guerir avec facilité beaucoup de maladies facheuses , douloureuses , & rebelles aux remedes.

Cependant ie prieray le Lecteur de lire mes raisons d'vn œil sain , & ne les pas

pas censurer, sans les auoir attentiuement examiné, affin que ie n'aye subject comme Macheras, condamné in iustement, d'appeller de Philippe à Philippe quand il sera sans passion. Que s'il desire les contrarier, ie le supplie que son discours soit exempt d'ineuetiues, veu que ie ne seray point sans repartie en vne cause si iuste, & interessée pour la gloire de Dieu, & le bien du public.

*Domine libera animam meam à labijs iniquis,
& à lingua dolosa. De vultu tuo iudicium
meum prodeat. Psalm. 119. & 16.*

Laus Deo Virginique Matri.

IE confens pour le Roy que le Liure intitulé, *Parallele des Viperes & herbes Lyonnaises*, &c. soit imprimé par Scipion lasserme, avec defenses en tel cas requises.



I. PROST.

Permis d'imprimer suiuant les conclusions de Monsieur le Procureur du Roy. Fait ce 27. Septembre 1632.

MOIROVD.